

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique Tout herbe



CONJONCTURE 2019

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	1,4 (0,4)
Lait vendu (L)	240 000
Nombre de VL	54
UGB Totaux	72
SAU (ha)	83

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	4480
Age au 1er vêlage (mois)	31
SFP (ha)	74
% Maïs dans la SFP	0
Chargement (UGB/ha)	1,0
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	66

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

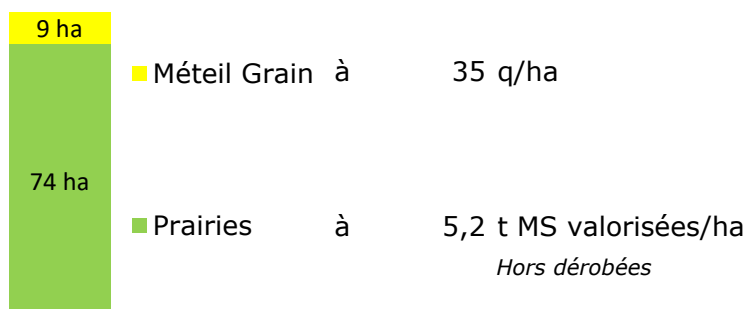


ASSOLEMENT

83 ha de SAU

74 ha de SFP

3400 L produits / ha SFP



L'assolement est tourné vers l'herbe.

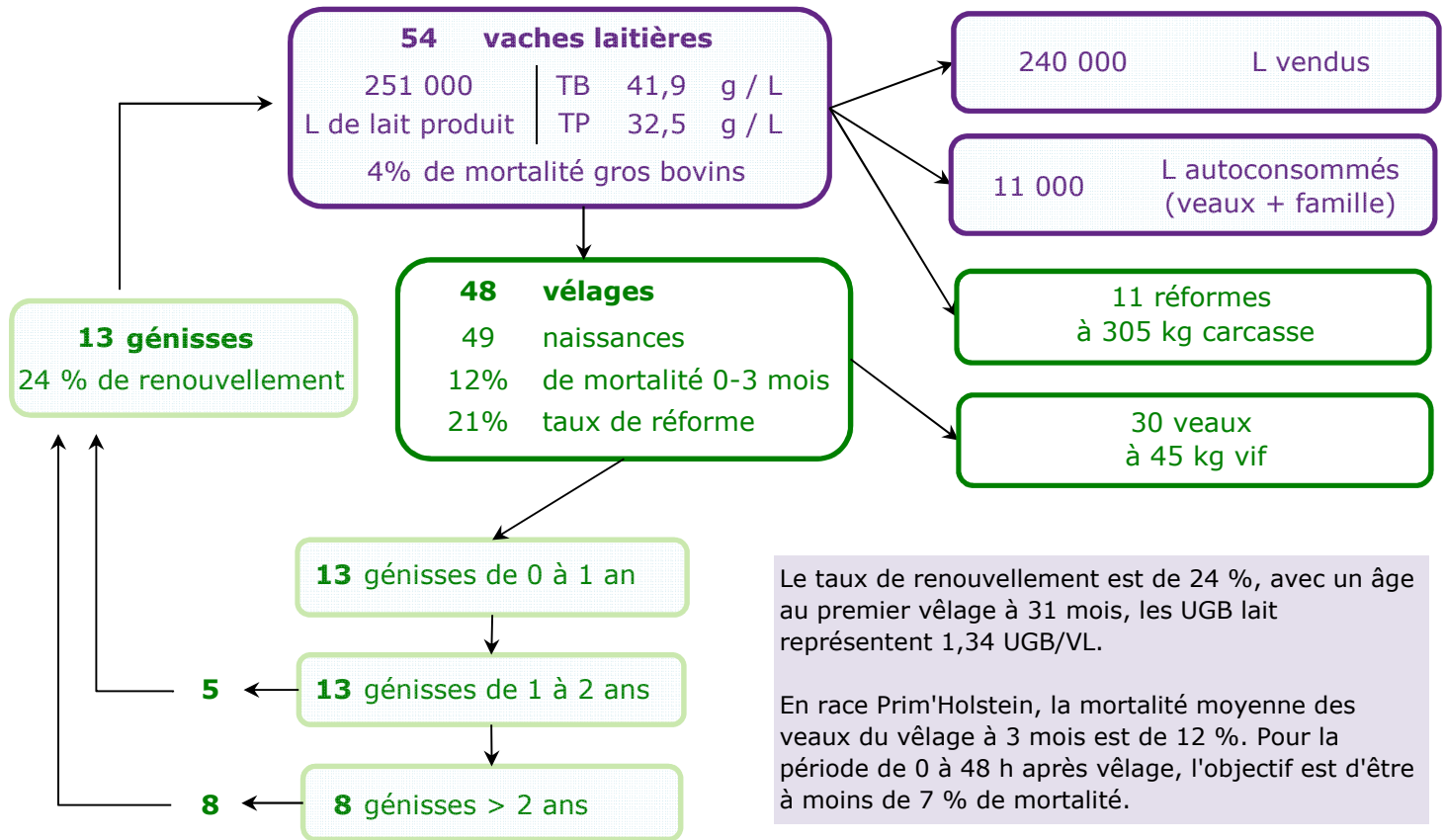
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentarité énergétique du troupeau et la production de paille.



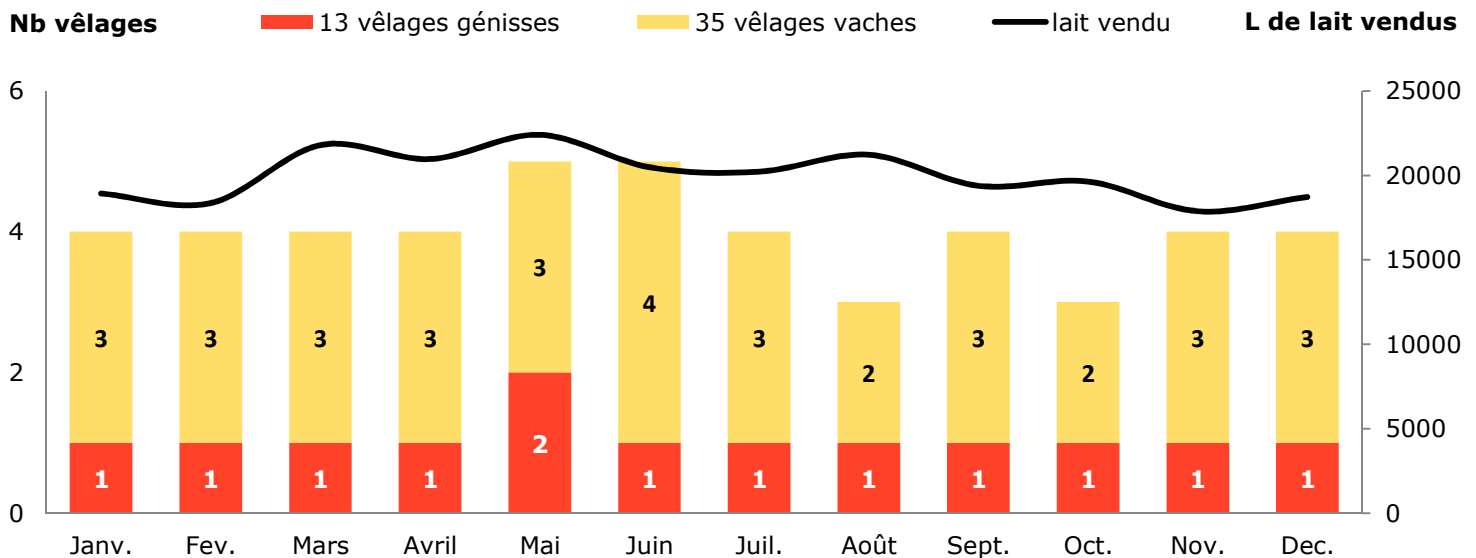
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

72 UGB

87 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

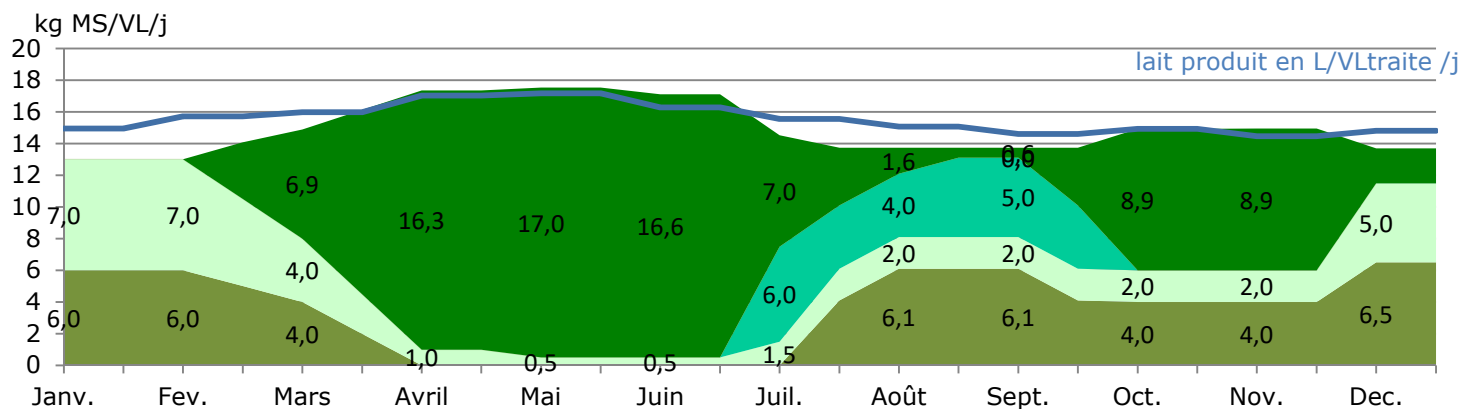
- Etaler le travail et les vêlages sur l'année

Résultats

Le lait produit par an est de 5400 kg / VL, soit 16 L/j/VL
 Le nombre de vaches traites représente 83 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



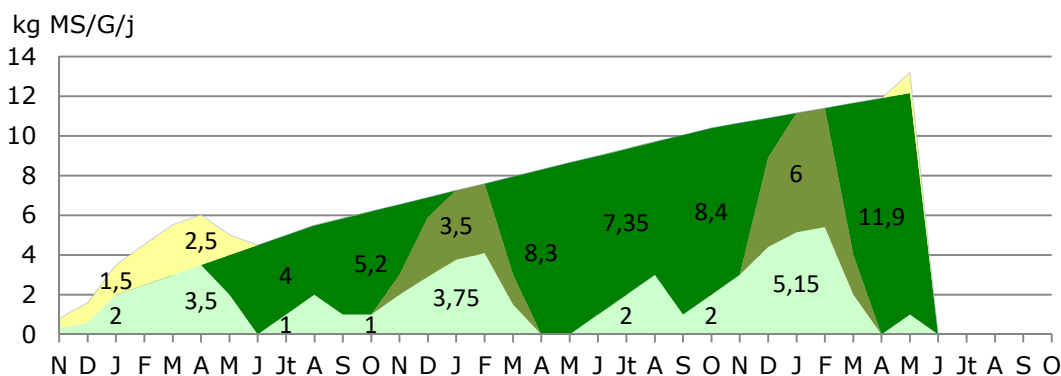
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc. azoté	0,5	0,4						0,5	0,5			0,5	73
Céréales	1,5	1,5	1,1				1,5	1,8	1,8	1,5	1,5	1,5	417
Conc. production													0
CMV	0,2	0,1	0,1				0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	37

+ alim VL Taries

459 kg / VL présente
102 g / L vendu
42 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



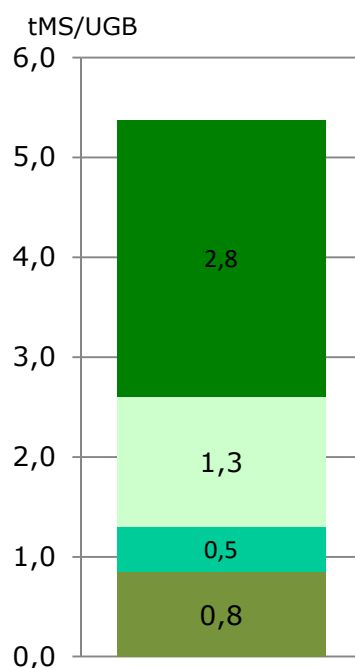
Les génisses sont conduites pour vêler à 31 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 7 tMS de fourrages dont 3,1 tMS stockées, et 475 kg de concentrés.

CONSOMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs					0,0	0
Ensilage herbe			1,1		0,8	61
Enrubannage	tMS		0,4	0,9	0,5	94
Foin			1,2	2,2	1,3	
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		2,8	3,1	2,6	188
Pâtur.	Printemps	ares	31	35	30	21 ha
	Automne		63	52	56	40 ha
TOTAL pâtur.	tMS		2,8	4,0	2,8	199
Conc. Prod.						
Correcteur	kg		63		47	3 371
Céréales			362	469	354	25 476
CMV			34	6	26	1 898
TOTAL conc.	kg		459	475	427	30 745

Total des Besoins / UGB



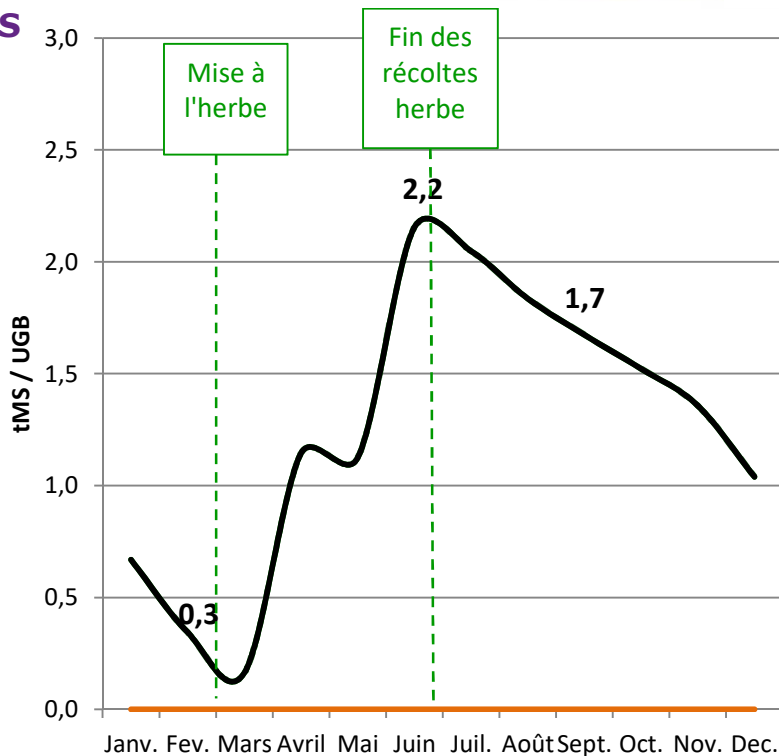


EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.



	tMS/UGB (mois)	
	Stock Min	Stock Max
Ensilage maïs		
Herbe Stockée	0,2 (Mars)	2,2 (Juin)
Total stock	0,2 (Mars)	2,2 (Juin)

STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	X			
	Pertes tMS/HA				
	%				
	ha supplémentaires				
Herbe **	tMS/UGB	0,5	1,0	1,5	2,0
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-1,9
	%	-9%	-19%	-28%	-37%
	ha supplémentaires	7	14	21	28

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et pâturée

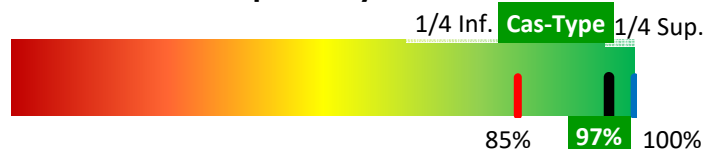
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 1 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 14 ha d'herbe supplémentaires.

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

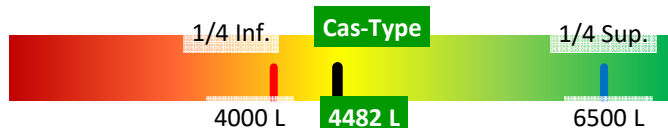
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 97 %, ce qui signifie que 3 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 2 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 33 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4482 litres sur les 4680 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 96 %
Autonomie Génisse laitière : 100 %

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 30 ha
Dont ha céréales interne : 3 ha
Dont ha extérieur : 1 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	78 €/tMS
Herbe récoltée	155 €/tMS
Maïs et cultures four.	

Coût moyen **115 €/tMS**

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

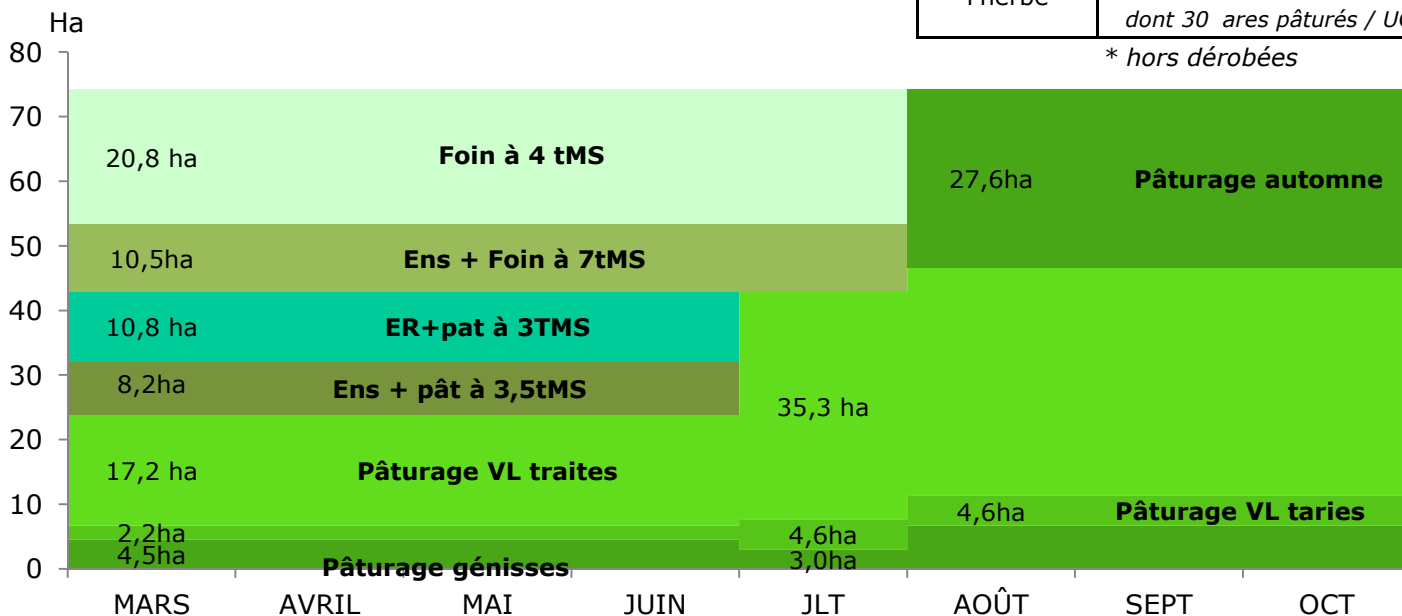
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	74 ha
Surf. en herbe	74 ha

Chargement SFP	1,0 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	2,6 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,2 tMS valorisées/ha*
	103 ares d'herbe / UGB
	dont 30 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	aire paillée	181 j
V taries	aire paillée	188 j
Génisses	aire paillée	193 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
1022 kg	7 t		13m3
806 kg	4 t		4m3
1568 kg	7 t		

Total sur le système	73 t	425 t	627 m3
	1,0 t/UGB	5,9 t/UGB	8,7 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 16,3ha

DEJECTIONS IMPORTEES

89 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs							
P. de fauche	50 ha	29 ha	10 t			14 ha	20 m3
P. pâturées	24 ha					17 ha	20 m3
Méteil Grain	9 ha	9 ha	10 t				
Total SAU	83 ha	43 ha	9 t			31 ha	20 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
	7	5
21		
2	5	3

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

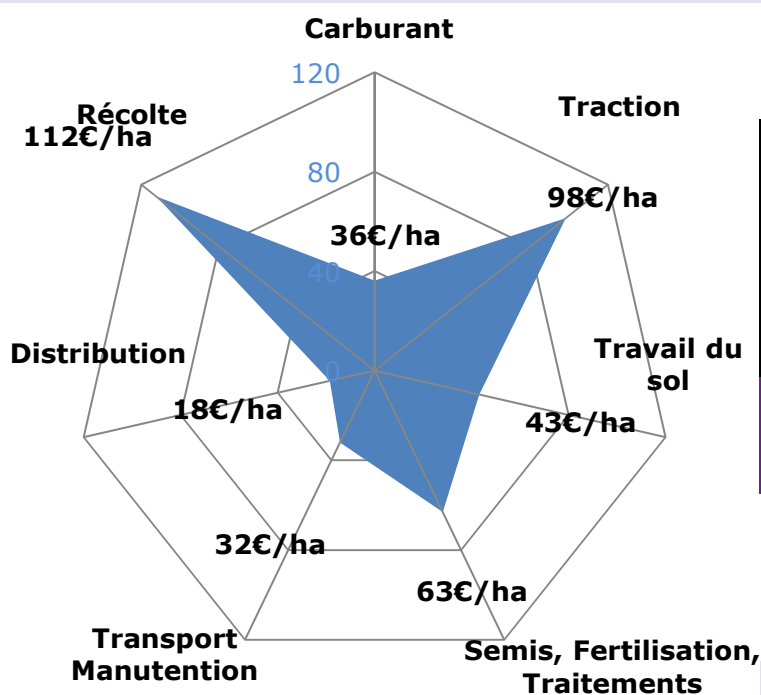
	Total	Par ha SAU
Puissance	199 CV	2 CV/ha
Carburant	7 244 L	88 L/ha
Heures tracteurs	923 h	11 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	322 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	323 h/an
Heures / UTH	508 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	136 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	2 988	36
Traction	8 121	98
Travail du sol	3 571	43
Semis ferti trait	5 214	63
Transport	2 656	32
Distribution	1 525	18
Récolte	9 286	112
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	33 362	403
	139 € / 1000L vendus	
	33% charges totales	

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
403	517	0	515	377

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
3831	€ total
20	€/tMS
16	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	0	€/tMS
Herbe	99	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	2 988	36
Tiers récolte	6 060	73
Tiers non affecté	5 764	70
Entretien + petit mat	2 878	35
Amortissements	14 302	173
COUT MECANISATION COMPTABLE	31 994	387
	133 € / 1000L vendus	
	32% charges totales	

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	1,4
dont UTH salarié	0,4

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	59
Litres vendus/UTH Totaux	171 000
UGB / UTH Totaux	51

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	32	54
Génisses laitières	16	13

Total astreinte lait	1 928	7,7	27
	h /an	h/1000L	h/UGB

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	12,8
Herbe	5,0
Prairie fauchée	6,0
Prairie pâturée	2,9

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

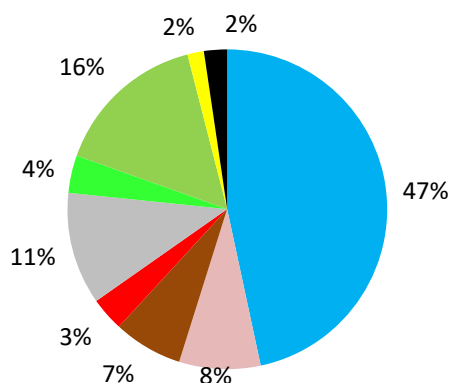
Besoin en temps travail	2 926 h/an
Temps travail salarié	640 h/an
Temps travail Exploitant	2 286 h/an
	7,8 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 2286 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 457 h/an ou 1,6 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

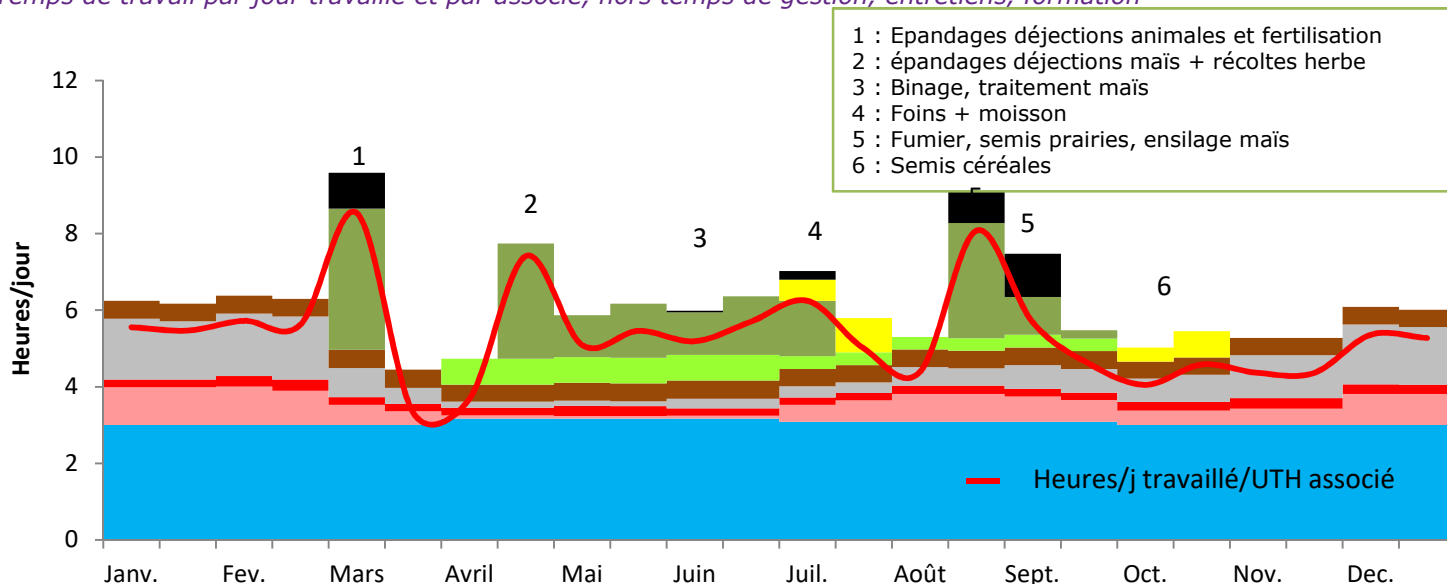
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 118
Alimentation	197
Suivi troupeau	168
Soin aux veaux	82
Raclage et paillage	272
Gestion du pâturage	91
SFP	373
Cultures	40
Travaux des champs délégués	56



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	aire paillée 13,9 m ² /VTr d'aire de vie 6,6 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	86 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			135 m ³ BTS + asperseur 230 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

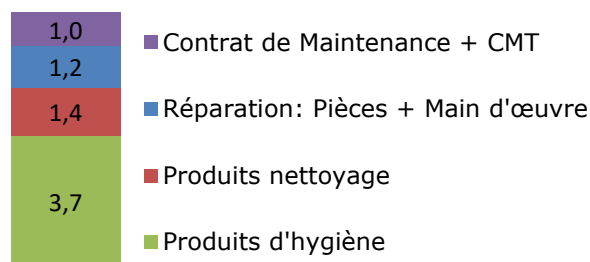
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x5 épi ligne basse
Aire d'attente	52 m ²

Coût de fonctionnement	7,3 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

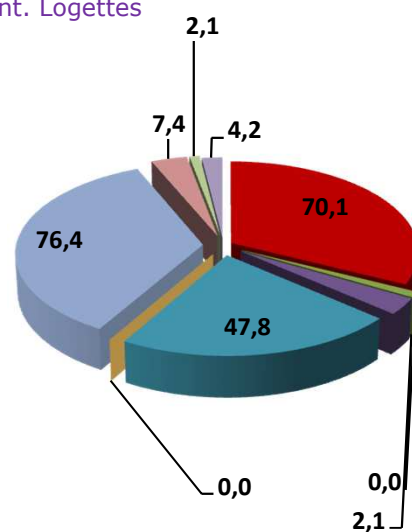
	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	317 544 €	56 880 €
€/VL	5 040 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)

- Paillage, préstockage, ent. Logettes
- Passage logettes
- Raclage
- Curage
- Epandage + traitement
- Malaxage
- Litière
- Manipulation fumier
- Eclairage
- Temps divers





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2019

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
240 000 Litres		462	113 555
+ Prime qualité		11	
Vente de viande			
11 réformes	900 €	50	11 995
30 veaux	70 €		
Aides couplées			
40 ABL x	38 €	6	1 520
Total produits lait		529	127 070

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€	
Alim. achetée	Azote 3 t x	816 €		
	Energie 25 t x	315 €		
	Product. 0 t x	564 €	50	11 970
	Minéral 1,9 t x	630 €		
	Poudre de lait 0,0 t x	0 €		
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x	2 000 €		
	Coût Herbe 74 ha x	146 €	45	10 865
	Coût Maïs 0 ha x	#DIV/0!		
Total coût alimentaire		95	22 840	
Vétérinaire 72 UGB x		33 €	10	2 360
Serv.élevage 72 UGB x		72 €	21	5 150
Autres frais d'élevage			8	1 845
Paille* 73 t x		69 €	21	5 075
Total frais d'élevage		60	14 430	
Total charges opé. Lait		155	37 270	

*Cédée + Achetée

Marge Brute Lait 374 €/1000L **89 800 €**

Produits atelier cultures		€
Méteil grain 298 q x	32 €	9 370
Paille 26t x	45 €	1 150
Total produits cultures		10 520

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain 9 ha x	337 €	2 865
ha x		
Total charges opé. cultures		2 865

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		22 420
Aide au maintien		7 500
Total aides		29 920

Total Charges Opé. 24%PB **40 135**

Charges de structures		€
Matériel 83 ha x	145 €	11 995
Fermages 83 ha x	140 €	11 580
Bâtiments + Electricité + Eau		3 945
Assurances		3 970
Divers y compris gestion		7 550
Total charges structures		39 040

Produit Brut **167 510**
Par UTH Totaux 119 650

EBE Av. MO	53%PB	368 €/1000L	88 335 €
Par UTH Totaux			63 095 €
Charges sociales exploitants			9 525 €
Charges salariales 0,4 UTH salarié			10 955 €
EBE	41%PB	283 €/1000L	67 855 €
Par UTH exp.			67 855 €

- Annuités **42 515 €**

- Amortissement et Frais Financiers **42 120 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **25 340 €**
Par UTH exp. 25 340 €

Résultat Courant **25 735 €**
Par UTH exp. 25 735 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2019, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -2800€ soit -4% de l'EBE.

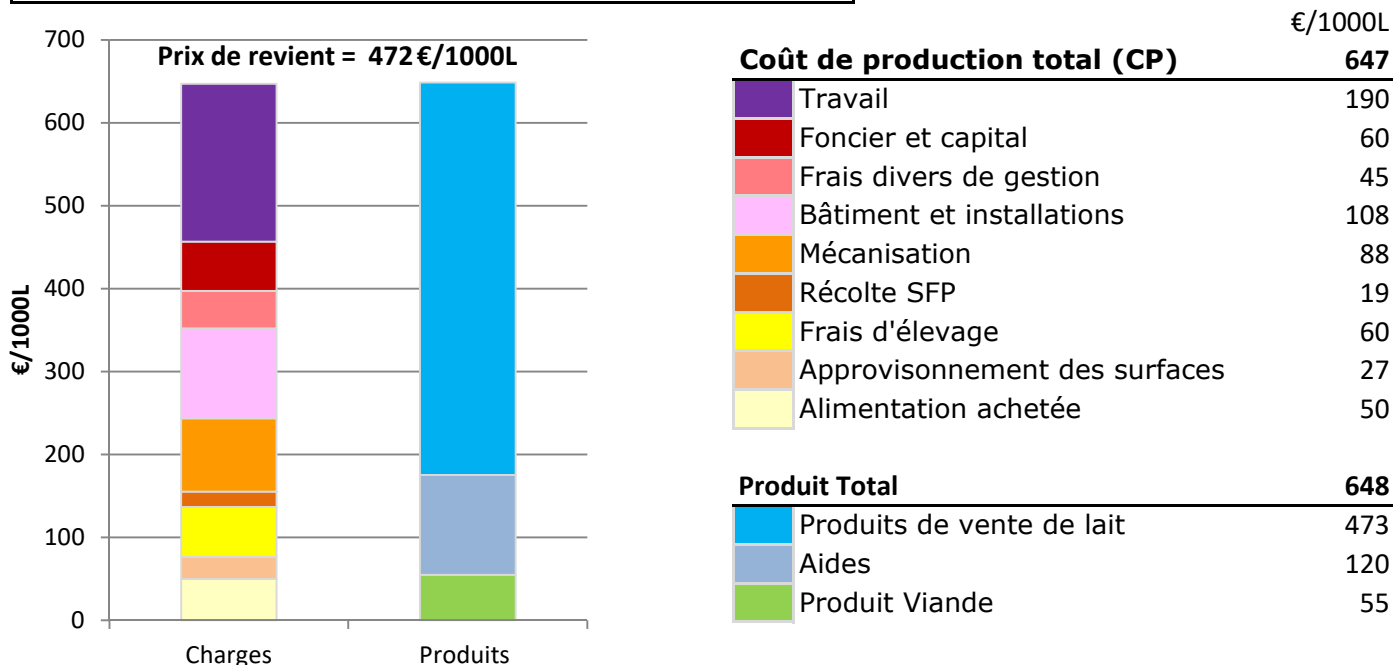


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2019

Lait commercialisé	240 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	1,3 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	178 175 L vendus /UTH Lait



	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	374	
Charges opérationnelles	155	24
Charges de structures	492	76
Dont amortissements	141	22
Dont annuités (hors CP)	143	22
Coût alimentaire *	95	15
Coût du système d'alim. **	227	35

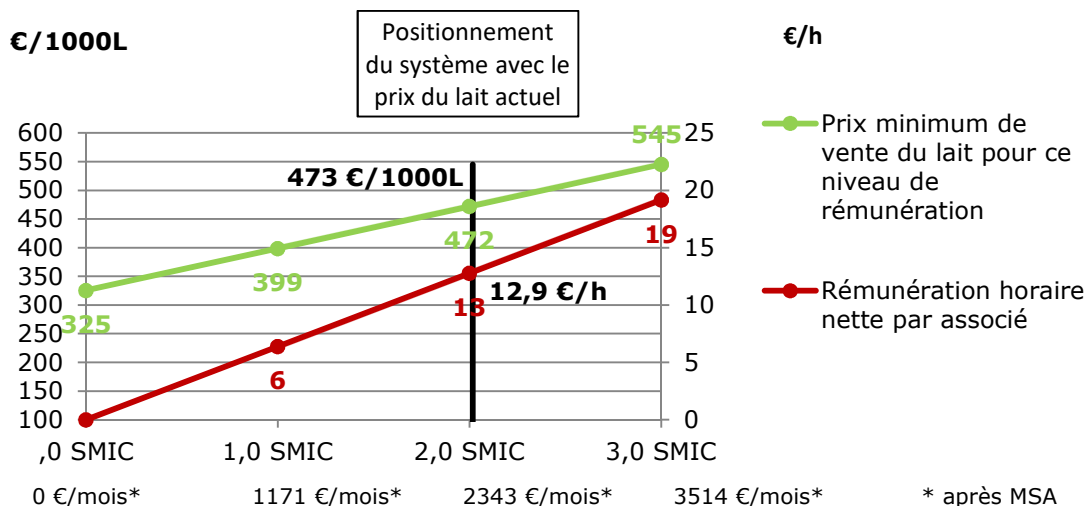
L'atelier lait représente 1,3 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 647 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2019 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 472 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 2 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 12,9 €/h sur l'atelier lait.





DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,6 à 1,0 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 112 €/UTH
Travail	2286 h/UTH exp. 7,8 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	66 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	660 H/UTH tot./an 2,4 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

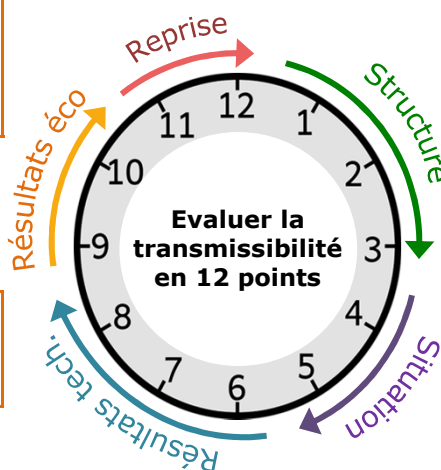
MB Lait	374 €/1000 L
EBE avt MO	63 095 €/UTH Tot. 53 % PB
MSA	9 525 €/UTH
Salarié	46 €/1000 L
EBE	67 855 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	171 400 L/UTH
SAU	59 ha/UTH
UGB	51 UGB/ UTH
Produit brut	119 700 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	473 €/1000 L
Produit viande	55 €/1000 L
Produit brut exploitation	698 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 482 L/VL
Aides totales	131 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	4 480 L/VL
Lait vendu / ha SFP	3 240 L/ha
UGB lait / VL présente	1,34
NB génisses/100 000 L	5,42

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	89 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	0,97 UGB/ha
Lait vendu/SAU	2 900 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		60 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		28 100		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		6 000		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		3 000	6 000	12 000
= Capacité de remboursement		22 900	19 900	13 900
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		250 000	217 000	151 614
= Valeur économique (€)		1,0	0,9	0,6
par litre				
par UTH exp.		250 000	217 000	151 614

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

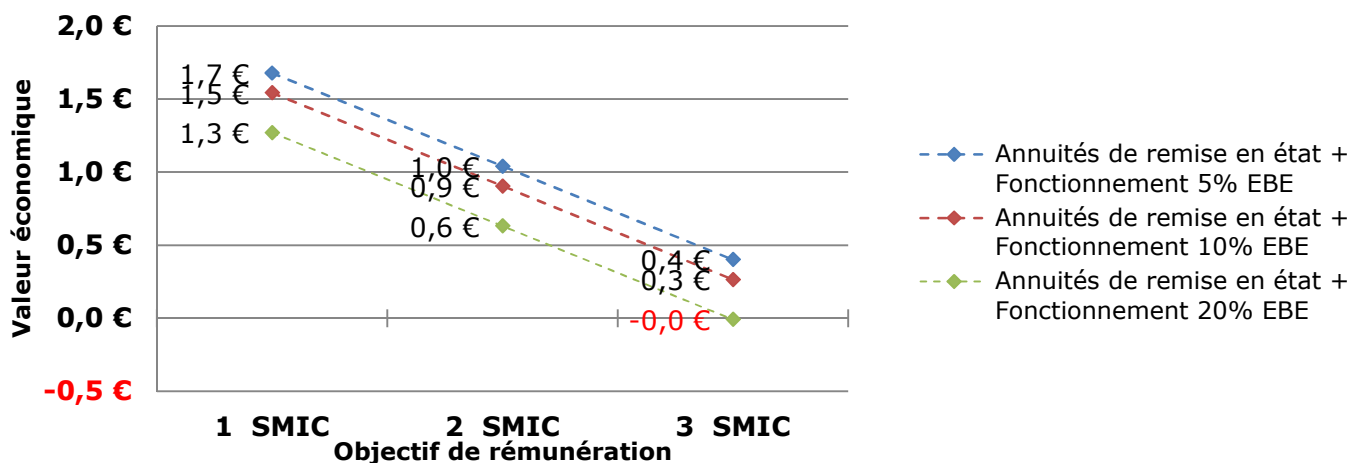
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture de la Mayenne

Mail : charlotte.morin@mayenne.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

SERVANS Camille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : camille.servans@pl.chambagri.fr

Tél : 06.30.09.59.17

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.



